

Commune de



La Lhuye

Bulletin Municipal Mois de Mars 2015 N° 376
www.mairie-lalheue.fr

Radar pédagogique du Buisson Roncin



Face aux excès des automobilistes,
le conseil municipal a décidé de poser un nouveau radar pédagogique route de
la Chapelle pour la sécurité des habitants.

SOMMAIRE :

***Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
Etat-civil
La Parole aux associations***

Secrétariat de Mairie

Mardi de 15h00 à 17h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00
Permanence du Maire : Tous les lundis de 18h00 à 19h00
Permanence des adjoints : le 1^{er} samedi du mois de 11h00 à 12h00
Tél./Fax : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairie-lalheue.fr

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2015

(Compte-rendu non exhaustif et synthétique des décisions prises par le Conseil)

Étaient présents : Jean-Pierre BECK, Sylvain BERTHIER, Alexandre CZECH, Christian CRETIN, Sophie DARRAS, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marinette PUECH, Marc ROBERT.

Excusé : Victor BONNOT.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de séance du 16 février 2015.

1. Projet d'éclairage public : rue de la Grande Ville : Le Conseil approuve le projet de création d'un nouveau point lumineux rue de la Grande ville, donne son accord pour le versement de la contribution communale au SYDESL pour la somme de 365.59 €.

2. Durée d'amortissement de l'opération « Schéma directeur d'assainissement » : Le Conseil décide de fixer la durée d'amortissement de l'opération « schéma directeur d'assainissement » sur une période de 10 ans à compter de 2015.

3. Budget principal et annexe : vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2014

Lecture est donnée des dépenses et recettes de l'année 2014 et des résultats au 31.12.2014 :

Budget principal :

Section fonctionnement (Budget prévisionnel : 286 325 euros) : Dépenses : 213 162.57 € - Recettes : 324 460.55 €

Report exercice précédent 2013 : + 60 937.99 €

Section investissement (Budget prévisionnel : 98 320 euros) : Dépenses : 84 372.16 € - Recettes : 81 530.11 €

Report exercice précédent 2013 : - 15 197.15 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2014 : 5 140 € en dépenses (*remplacement de la vaisselle de la salle des fêtes, réfection de la cheminée de la mairie, acquisition d'un radar pédagogique*) et 11 447 € en recettes (*subventions pour l'aménagement voirie devant l'école du Quart Rameau et pour la réfection de la rue du Quart Rouge*).

Budget assainissement :

Section fonctionnement (Budget prévisionnel : 48 035 euros) : Dépenses : 16 363.48 € - Recettes : 47 850.83 €

Report exercice précédent 2013 : + 25 917.49 €

Section investissement (Budget prévisionnel : 31 343 euros) : Dépenses : 10 192.68 € - Recettes : 24 772.00 €

Report exercice précédent 2013 : - 6 638.86 € Restes à réaliser au 31 décembre 2014 : 0.00 €

Sous la présidence de M. CZECH, Maire adjoint (*le Maire ne prenant pas part au vote*), le Conseil approuve les comptes administratifs 2014, certifie qu'ils sont en conformité avec les écritures enregistrées par le receveur, constate la sincérité des restes à réaliser.

4. Subventions 2015 : Le Conseil municipal décide de verser une subvention aux organismes ci-dessous mentionnés au titre de l'exercice 2015 : Syndicat du cheval de trait : 100 € ; Lalheue Pierres d'Autrefois : 300 € ; Lait-tendè : 50 € ; Les PEP71 : 50 €.

5. Vote des taux d'imposition 2015 : Le Conseil décide de reconduire les taux d'imposition, à savoir : 10,93 % (taxe d'habitation) ; 10,20 % (taxe foncière sur les propriétés bâties) ; 38,18 % (taxe foncière sur les propriétés non bâties).

6. Budget principal et annexe : Affectation des résultats 2014

*** Budget principal :**

Excédent de fonctionnement reporté : 111 297.98 euros

Déficit d'investissement reporté : - 2 842.05 euros

Affectation complémentaire en réserve (1068) : 0.00 euros

Restes à réaliser 2014 : + 3 464.95 €

*** Budget assainissement :**

Excédent de fonctionnement reporté : 31 487.35 euros

Excédent d'investissement reporté : + 14 579.32 euros

Affectation complémentaire en réserve (1068) : 0.00 euros

Restes à réaliser 2014 : 0.00 euros

7. Budget principal : vote du budget primitif 2015

Le Conseil, après examen du projet de budget, vote les propositions nouvelles du budget primitif 2015 comme suit :

- Section fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes : 355 445 euros

- Section investissement équilibrée en dépenses et en recettes : 75 314.00 euros

Dont restes à réaliser au 31 décembre 2014 : 5 140.00 € en dépenses et 11 447 € en recettes.

A noter, en dépenses, que des crédits de fonctionnement ont été affectés à la modification du rétrécissement route de la Chapelle pour prendre en compte les doléances d'un administré qui a des difficultés pour manœuvrer et rentrer avec son véhicule dans sa propriété. M. le Maire précise, toutefois, que toute modification de cet aménagement devra faire l'objet d'une autorisation au préalable de la DRI. En recettes, pour la première fois, aucune dotation n'a été notifiée par l'Etat en 2015. Seule certitude, une baisse de la dotation forfaitaire versée par l'Etat de l'ordre de - 9 %.

Les crédits d'investissement inscrits au budget ont été affectés à :

- des travaux dans la forêt communale notamment pour le reboisement de la coupe n°6.
- des travaux de voirie : rue du quart rouge, rue des Brenots, panneaux de signalisation, radar pédagogique.
- des travaux d'accessibilité devant la salle communale côté rue du quart Goin.
- des travaux sur des bâtiments communaux : remplacement de la porte de la grange de la mairie, réfection de la toiture et de l'électricité de l'atelier municipal, réfection du sol de la bibliothèque, création d'une marquise pour le duplex.
- des travaux sur le petit patrimoine : réfection du four à pain de la cure.

8. Budget annexe « assainissement » : vote du budget primitif 2015

Le Conseil, après examen du projet de budget, vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2015 comme suit :

- Section fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes : 55 155.00 euros

- Section investissement équilibrée en dépenses et en recettes : 27 747.00 euros

Dont restes à réaliser au 31 décembre 2014 : 0.00 €

En investissement, des crédits ont été affectés pour le remplacement complet des deux pompes des stations de relevage.

La séance est levée à 22h22.

LA VIE DE TOUS LES JOURS

Forêt communale : Affouage 2014-2015

La coupe n°6 devra être vidangée au plus tard le 1^{er} Octobre 2015. Le façonnage des houppiers est exceptionnellement autorisé jusqu'au 30 juin 2015. La commune rappelle que le débardage ne doit être effectué que sur sol sec et portant.

Pour le respect du voisinage, nous rappelons que les horaires autorisés sont les suivants :

Du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h - Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Abonnement tennis 2015

La saison 2014 étant terminée, nous remercions les usagers de l'an dernier de bien vouloir rapporter en Mairie la clé qui est en leur possession. Si vous souhaitez renouveler votre abonnement pour l'année 2015, les nouvelles clés sont disponibles en mairie moyennant un coût de 38 €.



« Opération nettoyons la nature » improvisée dans la rue Jean et initiée par quelques habitants courageux.
Ici en photo le fruit de leur récolte !

Espace enfance Jeunesse : vacances de printemps

Le programme de l'accueil de loisirs et du club ado est disponible en mairie.

SIVOS DU VAL DE GROSNE

Dans le cadre des nouvelles activités périscolaires, le personnel du SIVOS recherche divers outils et ustensiles de bricolage pour animer les différents ateliers récréatifs : pots en verre (yaourts ou confitures), pelotes de laine, bobines de fils, boutons, perles, cotons de broderie, jeux de société complets, rouleaux de carton (sopalin ou wc), chutes de papiers peints, serviettes en papier...

Les objets sont à déposer auprès de Mme Corinne BECK :

Tél. : 03 85 44 78 15 / 06 16 70 84 62

Lundi, mardi et jeudi : 18h00-18h30 à l'école (rue du Quart Goin)

Mercredi : 8h15 – 10h00 à la cantine (rue du Quart Goin)

Conseil Municipal des jeunes



Vous avez 10 ans et plus, vous pouvez participer aux affaires communales en lien avec votre génération. Vous vous rassemblez dans la salle communale de Lalheue pour exposer vos projets, vos actions et délibérer sur les projets de la commune.

Vous pourrez ainsi vous exprimer sur diverses thématiques telles que le sport, la culture, le social, l'environnement... Vous pouvez dès à présent vous faire connaître en vous présentant :

- en mairie (lors de la permanence du Maire) ou par mail, avec pour objet "candidature au CMJ".
Merci d'indiquer : adresse, numéro de téléphone, votre âge et le jour privilégié pour vous réunir lors des futurs CMJ.

Prêt à taux zéro : objectif favoriser la revitalisation des centres bourgs

Le prêt à taux zéro (PTZ) est ouvert aux opérations d'acquisition de logements anciens à réhabiliter en milieu rural. Conditionné à des travaux de rénovation, ce PTZ rural permet de mieux prendre en compte la situation des ménages qui souhaitent acquérir et rénover un logement existant. Près de 6 000 communes sont concernées dont Lalheue pour leur caractère rural, leur niveau de services et d'équipements existants et leur potentiel de logements à réhabiliter pouvant être remis sur le marché.

Communication des résultats sur la commune de Lalheue des élections départementales des 22 et 29 mars 2015 – canton de Tournus

1^{er} tour : 173 votants sur 281 inscrits. 2 blancs. 0 nuls. - 2^{ème} tour : 168 votants sur 281 inscrits. 25 blancs. 10 nuls.

M. BECOUSSE et Mme BELTJENS : 61 voix (1^{er} tour) ; 100 voix (2^{ème} tour)

M. MARCHAL et Mme PERRET : 32 voix (1^{er} tour) ; 33 voix (2^{ème} tour)

Mme BERNIZET et M. GUECHI : 14 voix

Mme BOURDILLON et M. FARAMA : 59 voix

M. BOSIO et Mme GABRELLE : 5 voix

Fermeture du secrétariat de mairie :

Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement fermé au public mardi 7 avril .

TROUVAILLES : une paire de gants noirs trouvée à la salle des fêtes

ETAT-CIVIL

Décès

28 février

Mme JUGNET épouse DUMONT Ginette (27/07/1928 – 28/02/2015)

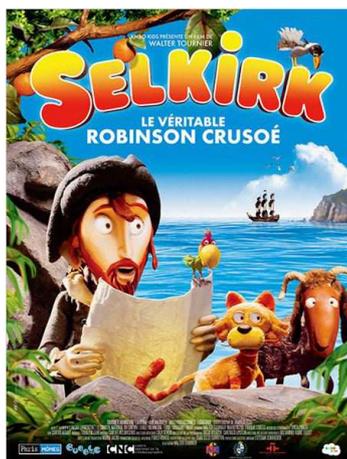


Une danse artistique aura lieu dans le lavoir de Lalheue le dimanche 12 avril prochain à 9h30.

Un spectacle organisé par *Armelle Devigon Merville*, chorégraphe spécialisée dans les danses dans la nature et Présidente de la compagnie de danse LLE *avec les artistes Marie Braun et Thomas Casey*. Les spectateurs matinaux sont les bienvenus.

A.S.L : Quoi de neuf à Lalheue ce mois-ci ?

► **Mercredis 8 et 22 avril de 15h à 17h (salle des fêtes) : Ateliers récréatifs pour les enfants à partir de 4 ans (Peinture, découpage, coloriage, petit bricolage etc....)** 12 enfants maxi, si possible inscription au 03 85 44 76 83



CINEMA NUMERIQUE (salle des fêtes de Lalheue)

Tarifs : Adultes : 4.50 € - Enfant (- 12 ans) : 2.50 €

Mercredi 15 avril à 16h30 « SELKIRK »

Animation - Film argentin de Walter TOURNIER

Durée : 1H15 – Public : ENFANTS FAMILLE

Selkirk, un jeune corsaire indiscipliné, navigue sur les mers du Sud à la recherche de trésors. A bord du navire « L'Espérance » commandé par le Capitaine Bullock, Selkirk se met un jour l'équipage à dos. Le jeune pirate se retrouve alors abandonné sur une île déserte. Il découvre la vie en pleine nature et apprend à se débrouiller pour devenir un véritable Robinson Crusoé.

Mercredi 15 avril à 20h30 « LES SOUVENIRS »

Comédie dramatique – Film français de Jean-Paul ROUVE avec Michel BLANC, Annie Cordy, Chantal LAUBY et Mathieu SPINOSI

Durée : 1h34 – Public : ADO-ADULTES

Romain a 23 ans. Il aimerait être écrivain mais, pour l'instant, il est veilleur de nuit dans un hôtel. Son père a 62 ans. Il part à la retraite et fait semblant de s'en foutre. Son colocataire a 24 ans. Il ne pense qu'à une chose : séduire une fille, n'importe laquelle et par tous les moyens. Sa grand-mère a 85 ans. Elle se retrouve en maison de retraite et se demande ce qu'elle fait avec tous ces vieux.

Un jour son père débarque en catastrophe. Sa grand-mère a disparu. Elle s'est évadée en quelque sorte. Romain part à sa recherche, quelque part dans ses souvenirs...



Dimanche 19 avril de 15h00 à 18h00 :

**Après-midi Jeux de société pour petits et grands (salle des fêtes)
Un petit goûter (beignets et boissons) sera offert par l'ASL.**